

# LA GAZETTE

## Du SNU

NORMANDIE

AVRIL 2016

### EDITO

#### **Multilatérale avec Jean Bassère le 21 avril 2016**

Nous avons pu rencontrer le DG à l'occasion de sa tournée dans notre région.

Sans détour, il n'y avait rien à espérer de cet échange d'un plus d'une heure entre le directeur et les 8 organisations syndicales présentes. Il s'agissait tout au plus d'un exercice de style que nous qualifierions – pour les plus anciens – d'un échange entre Elkabbach et Marchais (l'un vient avec ses questions et l'autre avec ses réponses).

Pour résumer, il n'y a eu qu'à de rares exceptions près qu'une intervention par OS. Au SNU nous avons donc décidé de faire une déclaration que vous retrouverez en page 3.

J Bassère est venu pour parler des sujets nationaux et a donc évité toutes réponses concernant notre région.

Il a 2 leitmotivs : le pragmatisme et le pilotage par les résultats dans l'ordre que vous voulez parce que de toute façon l'un est la conséquence et l'autre la cause... de chacun ! Et vice versa (lycée de Versailles pour celles et ceux qui ont le référentiel ☺).

Donc en vrac, le nouvel accueil c'est trop bien, NPDE aussi, car « trouvez-moi un seul agent qui voudrait faire marche arrière ? ». Bref tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes dans la mesure où le taux de satisfaction des

« clients » est passé de 64 à 72%.

Au SNU on n'est pas pragmatique, on est juste « idéologique » selon notre directeur. C'est vrai qu'on ne doit certainement pas travailler avec les agent-es qu'il rencontre ? Il existerait un monde parallèle à Pôle emploi.

D'ailleurs NPDE est tellement formidable qu'un CE exceptionnel aura lieu le 11 mai en raison des remontées du terrain.

Enfin, il nous annoncé ce que nous craignons toutes et tous, le démantèlement des A2S, à savoir prochainement un psycho par agence, les ATO aux PAG et le regroupement des MSR et CSP dans une agence qui travaillera pour le reste de la communauté.

Pour finir, il ne veut pas opposer le numérique et l'humain, Pôle emploi aura besoin (pour combien de temps ?) des agents pour faire le vrai travail de conseiller-e (en phase de redéfinition). D'ailleurs à terme il prévoit de « déployer » tous les agents double formé vers le placement. Quant à la formation GDD, ce sera au cas par cas. Il cogite aussi sur le devenir des statuts 2003 sans remettre à ouverture le droit d'option, pas plus qu'une nouvelle négociation sur la classification tant qu'il sera aux manettes.

Bref, quoiqu'il en soit, le SNU continue à revendiquer de meilleures conditions de travail, un meilleur accueil pour les usagers, ne laisser personne de côté pour un meilleur Pôle emploi qui a une mission de service public !

### SOMMAIRE

PAGE 2 FLASH DP/CE  
PAGE 3 BASSÈRE  
PAGE 4/5 PROCH'EMPLOI

PAGE 6 NUIT DEBOUT  
PAGE 7 PRÉSIDENTIELLE  
PAGE 8 CRITIQUES SÉRIES

## Mails TSCE

Face à l'augmentation des mails TSCE et la disparition progressive du temps résiduel pour les traiter, les élus DP SNU alertent la direction quant à la planification nécessaire de cette activité. La DR répond que cette activité doit être traitée sur les plages GDC ou GPF.

## Portefeuilles DAL

La direction affirme que la charge des portefeuilles DAL est calculée de telle manière qu'est pris en compte le temps de présence en agence (temps partiel, mandats syndicaux...) et le flux quotidien des DAL... A voir sur le terrain !

## Mails TSCE (suite)

Les élus DP SNU alertent la DR sur la gestion du compteur TSCE. En effet lorsqu'un agent est absent plusieurs jours, le compteur TSCE n'est pas toujours suspendu et l'on se retrouve à gérer les mails de retour sur le site, avec en plus des délais de réponses dépassés. La direction fera un rappel aux ELD.



## Bilan formation Haute-Normandie 2015

Le taux de réalisation du PPF 2015 (plan pluri-annuel de formation) est de 112% et le nombre de jours moyens de formation par agent est de 8,6. Les élus regrettent (comme chaque année), que nous ne puissions pas avoir d'éléments chiffrés sur le nombre de formations spécifiques réalisées (les formations demandées par les agents).

A noter : la DR s'est engagée à mener une réflexion sur la possibilité de mettre des modules bureautiques à disposition des agents. De plus, un nouveau catalogue de formation interne est à disposition des agents, à raison d'un exemplaire par site. N'hésitez pas à le demander à votre ELD ou hiérarchie en vue de préparer votre EPA.

# Rechez Popole

## Un jour peut-être...

Quand le SNU réclame pour le 4e mois consécutif le tableau Opéra, qui nous permet de connaître les charges/ressources de chaque agence, et donc de connaître les problèmes d'effectif, la DR répond que ce tableau est toujours en construction.



## Point immobilier

Le SNU souhaite savoir si la direction peut donner des éléments concernant le futur site Rouen centre (Cauchoise) : la direction nous répond que le projet est finalisé avec la Matmut, pour une livraison en 2018. Le projet n'étant pas encore transmis à la DG.

## Approbation des comptes du CE pour 2015

Le SNU propose une expertise sur les comptes, ainsi que sur l'aspect réglementaire et juridique, afin que la dévolution des biens se passe au mieux (par ailleurs, une expertise allant dans ce sens a été votée à l'unanimité des élus du CE Basse-Normandie). Cette proposition a été rejetée. Mais que craignent les élu-es Haut-Normands ?

M Bassère, nous souhaitons profiter de votre venue dans notre belle région pour vous faire part des nombreuses problématiques auxquelles l'établissement, le personnel et les OS sont confrontés.

Nous allons donc vous les exposer en 6 points :

1/ De prime abord la dégradation des conditions de travail. En effet, si vous avez souhaité donner du temps « portefeuille » en plus en ouvrant les agences sur rendez-vous les après-midis, il n'en résulte pas moins que des mois et avant la mise en place de l'accueil rénové, nous ne savons toujours pas, concrètement, combien de temps est vraiment dégagé, combien de plages GPF par exemple ? Combien de plages pour le traitement des dossiers indemnités (BODOS, Tri décisionnel etc...) ?

Ainsi nos portefeuilles explosent, et les activités liées au tout numérique également, à l'instar des mails.net qui explosent également. La gestion à la petite semaine « sur le temps résiduel n'est plus possible » !

C'est bien pire depuis la mise en place de NPDE, sans organisation réelle, sérieuse et efficace ! Sous le couvert des marges de manœuvre, les agences locales sont livrées à elles-mêmes, et de ce fait les conseiller-es également, amenant du coup un delta très important entre une organisation « bien pensée » en agence A, jusqu'à « du grand n'importe quoi » en agence B.

2/ Tout aussi important que 1<sup>er</sup> point, l'avenir des A2S. Un projet concernant les A2S est en préparation depuis des mois et n'est toujours pas passé en CCE. Le personnel de ces agences est dans une incertitude et une angoisse quotidienne sur la façon dont ils vont être mangés. Nous exigeons très rapidement que ce projet soit débattu au sein de notre région.

3/ Ensuite nous voulons aborder la question de la sous-traitance, toujours plus. Nous vendons nos compétences à des entreprises privées sans que cela ne dérange la direction générale. Quel est le but de cette manœuvre, qu'advient-il de nos emplois ? Si le personnel A2S se pose déjà la question, un certain nombre d'agent-es n'en pensent pas moins depuis un certain temps depuis la perte des nombreuses activités depuis 2 ans. Il est vrai que l'hyper spécialisation du conseiller est passé par là pour coller à une classification qui n'a jamais vu le jour (pour des raisons qui nous opposent évidemment)!

4/ Le corolaire de tout cela est le service rendu aux usagers. Il est certes primordial que Pôle emploi ne rate pas le virage du numérique afin d'être dans l'air du temps mais un certain nombre d'usagers est laissé de côté. Nous avons une mission de service public, rendre un service en fonction de leurs possibilités, de leurs capacités et de leurs moyens. En aucun cas, nous avons une mission d'éducation ! Pour rappel, nous sommes censés en faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin. Pour le coup, nous avons mis de côté ce public. C'est un comble !

5/ Nous souhaitons également vous faire part de la désorganisation de notre région depuis le 1<sup>er</sup> janvier suite à la réforme territoriale. A la fois en Basse et Haute-Normandie, 2 cabinets d'expertises indépendants et différents ont rendu un verdict sans appel sur les risques psycho-sociaux qui résultaient de la mise en œuvre à marche forcée par la direction sans organisation du travail. Notre direction régionale fait la sourde oreille. Nous exigeons la mise en place rapide d'une organisation du travail qui soit claire et accessible à tous les agent-es.

6/ Pour finir, la conséquence ou sans doute finalement la cause de tout cela est bien, non pas une dégradation mais une absence totale de dialogue social. Pour faire court, l'ensemble des OS se trouvent face à un mur dans toutes les instances représentatives du personnel.

## Proch'Emploi, vous connaissez ?

Inauguré en grande pompe le 5 janvier 2016 par Xavier Bertrand, seulement 4 jours après son investiture à la présidence des Hauts de France, ce dispositif était très attendu par tous les sans-emploi de cette magnifique région ! Il est vrai que le candidat Bertrand avait mis le paquet pendant sa campagne. « *Au travail !* » s'affichait sur ses documents de campagne. Nous n'allons pas vous refaire du Zola, néanmoins cette région est continuellement stigmatisée par la sinistrose ambiance niveau manque de travail.

Notre ancien ministre de tutelle n'a rien inventé, d'une part il a juste élargi à plus grande échelle son dispositif – une plateforme de 6 personnes – existant en Picardie et d'autre part le principe étant de faire de l'intermédiation, ce n'est pas comme si c'était le rôle premier de tout opérateur public ou privé s'occupant de la question.

## Qu'est-ce c'est ?

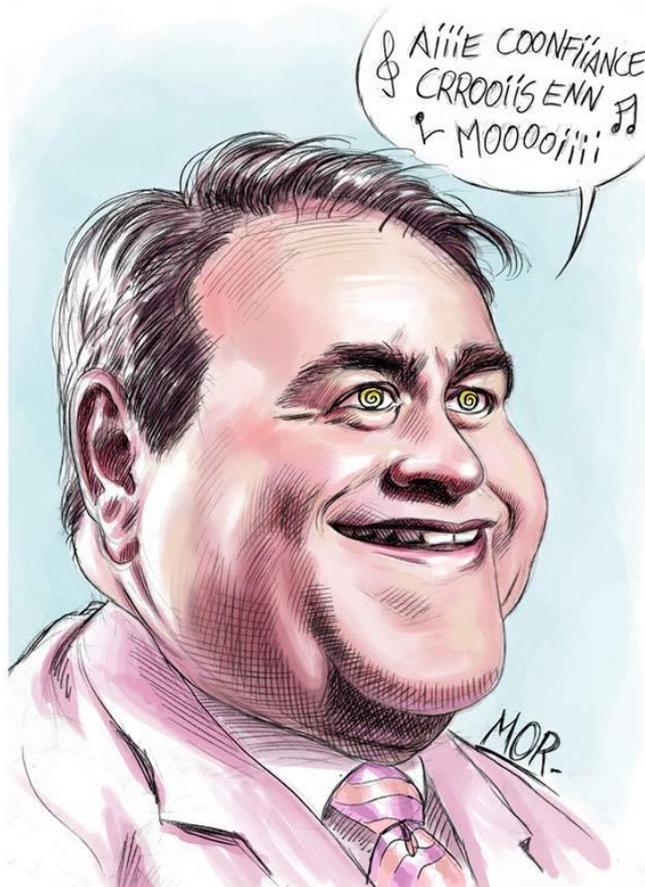
A l'origine de Proch'emploi, Xavier Bertrand fait donc un constat que personne n'a jamais fait : de nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvues alors que dans le même temps des demandeurs d'emploi ont du mal à trouver un emploi dans des secteurs qui pourtant recrutent.

« *Avec Proch'emploi, il s'agit d'apporter des solutions nouvelles en mettant en relation employeurs et demandeurs d'emploi. Nous n'allons pas nous substituer à Pôle Emploi mais en travaillant ensemble, en nouant des partenariats, nous*

*serons efficaces. Il manque un maillon entre les employeurs et les demandeurs d'emploi, la Région a un rôle important à jouer* », a rappelé Xavier Bertrand.

Voilà, tout est dit. Y a qu'à, faut qu'on.

Le principe de Proch'emploi c'est au démarrage un numéro vert. Les demandeurs appellent, ils répondent à un questionnaire et sont reçus dans



les 15 jours suivant afin d'avoir un entretien.

La réalité a été toute autre. Le dispositif de Xavier Bertrand a suscité tellement d'attente devant une solution miraculeuse annoncée que sa plateforme n'a pu contenir le flux des milliers de personnes qui ont décroché leur téléphone. Résultat, de la femme de ménage au directeur de site, tout le monde s'est collé à la tâche pour convenir non plus d'un rendez-vous dans les 15 jours mais bien à un mois voire un mois et demi pour certain-es.

Ensuite, Xavier Bertrand a dû en désespoir de cause réviser sa copie. A l'instar de ce que nous rapporte une conseillère Pôle emploi d'une des 2 agences de Dunkerque « *on est dans le Nord, on s'est bien rendu compte avant lui que certaines offres n'étaient pas pourvues. On sait*

*pourquoi, principalement les gens ne sont pas qualifiés dans les domaines recherchés, sans parler du sujet tabou sur les autres raisons de l'inemployabilité de certains demandeurs d'emploi* ».

Voilà, la « cellule travail » de XB n'a pas fait long feu sur la problématique pure de l'emploi et du coup s'est rabattue sur la formation ! Et le staff de XB de se dédire : « Les retours directs à l'emploi ne sont pas la vocation première. Mais ils sont des bénéfices collatéraux, Proch'emploi vise surtout à proposer des formations, qui sont le cœur de compétences de la Région. »

## Proche formation ou même « Proche entretien de qualité avec un agent de la Région bien aimable ».

Les demandeurs d'emploi passés par ce dispositif ont apprécié ce virage à 180 degré ! Voici quelques témoignages parus dans la Voix du Nord :

Sylvie, de Fouquières-lès-Béthune, qui recherche un poste de secrétaire médicale. « *On vous dit que ce n'est pas un entretien. Une des premières questions que l'on vous pose, c'est : Avez-vous des difficultés avec la langue française écrite et parlée ? Je leur ai dit : Vous plaisantez ? On m'a aussi demandé si j'étais prête à partir en formation.* » Sylvie sort de neuf mois de formation... Pourtant elle est prête à y repartir, à condition qu'il y ait un emploi à la clé. « *J'ai entendu à la radio qu'il y a des offres d'emploi non pourvues. J'ai demandé quelles étaient ces offres, sans réponse.* »

# PROCH'EMPLOI (FIN)

Même déception chez Joany, de Sallaumines, au chômage depuis un an. « La conseillère Proch'emploi qui m'a reçue ne pouvait rien me proposer en termes de travail. Eux sont compétents en termes de formation. Je viens de reprendre un travail, mais je l'ai trouvé moi-même. » La jeune diplômée ne veut pas accumuler les formations. « Être payée 800 euros en formation, cela ne règle pas les factures ! »

Point positif : l'écoute des conseillers Proch'emploi : « J'ai eu un bon ressenti », confie Isabelle. « L'entretien s'est très bien déroulé », confirme Sandrine, de Malo-les-Bains, une ancienne secrétaire comptable. Toutefois, nos demandeurs confirment qu'ils n'ont pas été recontactés par Proch'emploi après leur rendez-vous.

La question ou la problématique de l'emploi est éminemment une affaire politique. A écouter XB, il n'y a pas de concurrence, seulement Pôle emploi n'est pas efficace. Alors pourquoi les demandeurs d'emplois après un passage chez Proch'emploi se retrouvent devant leur conseiller-e Pôle emploi pour régler la question du financement – car Proch'emploi finalement ne compte pas que sur les financements « Région » – d'un projet qui n'a jamais été validé ? « *Pire certains demandeurs d'emploi que j'ai dans mon portefeuille ont été positionnés sur des formations par Proche'emploi à leur insu selon eux* », informe notre conseillère de Dunkerque. Elle ajoute également, « *comme c'est politique, et que la direction de Pôle emploi marche sur des œufs, moi aussi je fais profiter mes demandeurs de ce dispositif. Les financements de formations qu'on me refuse en agence, après un passage du DE à proch'emploi, miraculeusement trouvent une solution* ».



Selon la Région, 300 entreprises sont entrées dans le dispositif. Pourtant, peu d'entrepreneurs ont accepté de témoigner sur leur expérience avec Proch'emploi. Les prises de contact avec différents syndicats patronaux n'ont pas abouti : « *Nous ne connaissons pas de chefs d'entreprise ayant fait appel à Proch'emploi.* »

Pour conclure, beaucoup de présidents de régions ont des idées fumeuses sur la privatisation de Pôle emploi parce que bon, la problématique de l'emploi est très simple à résoudre. Cela va de la privatisation des missions de PE à la régionalisation de ses missions avec transfert des personnels. C'est pourquoi le SNU intensifie son action de défense des personnels et de nos missions. Pôle emploi n'est pas le problème, le problème c'est l'emploi !

## L'Agora 2.0

A l'heure où grandit la défiance envers les médias traditionnels, les politiques et les syndicats, alors que nous traversons une crise financière, écologique, migratoire et humanitaire, nos modèles de représentativité (et leurs légitimités) sont mis à mal. Ces modèles actuels nous incitent à sélectionner un ou des représentants qui portera ou porteront plus ou moins fidèlement les aspirations et revendications des votants. Cependant, la montée de l'abstentionnisme au cours des dernières années est l'un des principaux signes d'une crise de la démocratie représentative. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est nécessaire, selon plusieurs experts en droit constitutionnel, de repenser les fondements et modalités de la représentation\*.

**Février 2016**, le projet de réforme du code du travail dit « Loi El Khomri » fait réagir. La pétition « Loi travail : non merci » est lancée par Caroline de Haas, militante féministe. Cette pétition rassemble aujourd'hui près de 1.3 millions signatures.

**Mars 2016**, un collectif de vidéastes créait la plateforme de partage de témoignages #Onvautmieuxqueca, ayant pour but de donner la parole aux travailleurs, chômeurs, étudiants etc... sur le monde du travail et ses travers.

**Avril 2016**, en marge des manifestations, le collectif « Nuit debout » est créé à Paris et se propage partout en France et en Europe (Espagne, Allemagne, Belgique). Dès le départ, il s'est agi de traiter la loi "El Khomri" comme le symptôme d'un mouvement généralisé d'affaiblissement des droits des salariés, mais aussi comme une preuve que la classe politique, qu'elle soit de droite ou de gauche, "travaille" davantage pour les grandes entreprises et les riches que pour la majorité des citoyens. Ses participants, de sensibilités diverses (pourvu qu'elles respectent les principes républicains et qu'elles ne s'inscrivent pas dans le système oligarchique actuel), débordants à la fois les organisations syndicales et les partis politiques traditionnels, se réunissent spontanément pour se réapproprier leur voix citoyenne, en ré imaginant les bases d'un système plus égalitaire.

Cette séquence politique, est inédite en France de par sa forme (pétition, collectifs sur le web et dans la rue) et par son fond (la réappropriation du débat politique et la légitimité de la parole citoyenne).

Conscients du scepticisme et des doutes que peuvent susciter leur mobilisation, les participants de « Nuit debout » prennent cette dernière -de fait-



Cartographie des Nuits debout en France

comme une victoire, comme un évènement politique majeur. Pour l'instant, les opinions diffèrent sur ce qu'il convient de faire, même si la critique du système politique et économique est commune. Les multiples cercles de discussion et les assemblées servent pour l'instant à exposer des points de vue divers et leur unification dans un même corpus idéologique et programmatique n'est pas à l'ordre du jour.

Toutefois, ces nombreuses discussions permettent d'élaborer de nouvelles pensées politiques, d'esquisser des solutions économiques, de proposer des solutions aux problèmes sociaux et écologiques. Elles provoquent des rencontres entre personnes, politisent beaucoup de gens, et donc favoriseront sans doute la reconfiguration de l'espace politique et idéologique français.

Le SNU vous invite vous aussi, à prendre la parole, à échanger au boulot, entre ami-es, sur les réseaux sociaux, en famille, dans la rue. Réapproprions-nous ce qui nous appartient : Notre Voix.

\*« Représentation et représentativité » de Ferdinand Mélin-Soucramanien, Bertrand Mathieu, Anne-Marie Le Pourhiet et Dominique Rousseau

# ÇA SERT À QUOI L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

*Ça y est, c'est parti pour un nouveau tour de piste. L'élection présidentielle se profile à l'horizon. Dans un an, nous allons désigner le nouveau monarque républicain. À droite et à l'extrême droite, les candidatures se multiplient pour une primaire qui annonce du sang sur les murs. À gauche, pour l'instant, c'est l'attente, à part trois candidatures déclarées du côté de ce que la presse a coutume d'appeler « la gauche de la gauche. »*

*Mais la vraie question est-elle de choisir un tel ou un tel ? N'est-elle pas plutôt de savoir si ça sert vraiment à quelque chose ?*

## **La Vème République ou la démocratie monarchique**

Avec l'instauration de la Vème République, en 1958, il est mis fin au pouvoir parlementaire au profit du pouvoir présidentiel.

Dès lors, le Président dispose de prérogatives jamais vues depuis l'abolition de la monarchie. Il désigne le 1er Ministre, qui n'est plus que l'exécutant des ordres du locataire de l'Élysée, tout au moins, tant que celui-ci dispose d'une majorité à l'Assemblée Nationale. En cas de cohabitation, le Roi est quasi nu, ce que découvriront les Français en 1986, quand F. Mitterrand sera confronté à une majorité qui lui sera opposée.

Le Président et le gouvernement ont la priorité dans l'élaboration des lois. Le Parlement ne présentant que des « propositions ». Le Président peut dissoudre l'Assemblée Nationale à sa guise. Il est le seul à diriger la politique étrangère du pays. Il nomme le 1er ministre, les membres du gouvernement, les hauts-fonctionnaires et dispose d'un pouvoir très étendu pour désigner les patrons d'une myriade d'institutions, qui vont du conseil constitutionnel aux patrons des médias publics, en passant par les organismes publics, comme Pôle emploi...

## **10 ans de stabilité**

En 1965, Charles de Gaulle impose l'élection du Président de la République au suffrage universel. Un faux nez démocratique qui renforce ses pouvoirs face à toutes les autres institutions démocratiques, nationales ou locales.

François Mitterrand, pourtant auteur du Coup d'État permanent, dans lequel il dénonce les pouvoirs exorbitants du premier des Français, se glissera avec délices dans le costume présidentiel, en usera et en abusera jusqu'à plus soif.

De 1958 à 1968, celui que le Canard enchaîné surnommait « Mongénéral », jouit d'une telle popularité que les Français s'accommodent de cette « dictature démocratique », qui égratigne régulièrement la liberté d'expression et muselle les chaînes de radio et de télévision. Mais la croissance, le plein emploi, les congés payés font avaler ces accrocs, jusque mai 68 et 1973 date à laquelle le chômage massif pointe à nouveau le bout de son nez, à l'occasion de la guerre du Kippour et du 1er choc pétrolier. Les démocraties occidentales découvrent leur fragilité face aux nécessités énergétiques et, surtout, qu'elles ne sont plus à l'abri des soubresauts politiques qui agitent le monde. La France n'échappe pas à la règle. Et le régime présidentiel, malgré l'étendue de ses pouvoirs, se révèle impuissant face à ces menaces.

Si ce n'est pas encore la mondialisation telle que nous la subissons aujourd'hui, l'accélération des échanges économiques et d'informations rapetisse la planète. Ce dont la France traditionnelle des villages et des PME familiales tarde à prendre conscience. Les pays que l'on qualifiait à l'époque de « Tiers-monde » tentent de s'affranchir, avec des résultats inégaux, de la tutelle politique et économique de l'occident.

## **1973 -2016 : le chômage destructeur**

C'est la période où les Français renouent avec ce qu'ils croyaient disparu par la grâce de la croissance : le chômage et son corollaire, l'insécurité sociale. Le taux de chômage passe de 3 % (un taux de rêve aujourd'hui !) à plus de 6 % au moment de la victoire des socialistes à la présidentielle et aux législatives de 1981 pour atteindre 10 % en 1995. Avec des « yoyos » conjoncturels, le chômage s'installe comme un facteur social essentiel de notre pays, visant, en premier lieu, les classes populaires puis les classes moyennes, entretenant un fort sentiment de peur de déclassement social.

Dans le même temps, la construction européenne conjuguée à la mondialisation et à l'établissement d'un néo-capitalisme financier d'une voracité jamais vue, prive petit à petit les États de leurs pouvoirs, transférés à Bruxelles, Pékin ou Wall street.

**Publication du SNU Pôle Emploi FSU**

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

[Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr)

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

# PRÉSIDENTIELLES (FIN) CRITIQUE SÉRIES

Dès lors la question est posée : à quoi servent les gouvernements ? Et en France, à quoi sert l'élection présidentielle puisque les décisions se prennent, pour l'essentiel, ailleurs qu'à Paris ?

## Le PS et LR ont quasiment le même projet politique

Chaque jour, dans tous les médias, c'est la même rengaine : il faut réformer. Traduction, il faut supprimer les 35 heures, mettre les régimes de retraites à la diète, bloquer les salaires, réduire les protections sociales, diminuer les impôts des riches, qui seraient victimes d'un inadmissible « matraquage fiscal », s'attaquer aux chômeurs et détricoter le code du travail, bien trop favorable aux salarié-es. Comme si depuis 1945, « on avait trop profité. » De Macron à Juppé, de Hollande à Sarkozy, le discours et les actes sont les mêmes.

Dès lors, à quoi sert le bulletin de vote puisque les dés sont jetés d'avance ? La question mérite d'être posée. Tous les cinq ans, il s'agit de remplacer un professionnel de la politique par un autre, tous deux sortant de la même école, celle de la pensée unique, pour appliquer les mêmes recettes du néolibéralisme selon l'adage de Margaret Thatcher, « TINA » - There is no alternative ». Il n'y a pas d'alternative au capitalisme néolibéral. En d'autres termes, c'est comme ça et puis c'est tout.

Qui a dit : « la dictature, c'est ta gueule ! La démocratie c'est cause toujours. » ?

## Critiques Séries



**Nom :** Disparue

**Genre :** Drame

**Synopsis :** Léa Morel, 17 ans, disparaît le soir de la Fête de la musique à Lyon. Sa famille est désemparée. Le commandant Molina, tout juste arrivé dans la ville, est chargé de retrouver l'adolescente. Il découvre une personnalité plus complexe que prévue et de nombreux secrets



**On aime :** Bonne réal, plutôt bons acteurs

**On aime moins :** Un peu convenu quand même



**Nom :** 2 Broke Girls

**Genre :** Comédie

**Synopsis :** Max est une serveuse un peu désabusée qui n'a jamais eu beaucoup d'argent. Caroline est une fille à papa un peu superficielle. Ce duo va devoir travailler ensemble et partager un appartement pour le meilleur et pour le pire, en attendant de réaliser leurs rêves...

**On aime :** Une série très girly !

**On aime moins :** Une série définitivement girly...Trop pour celles et ceux qui ne sont pas dans la cible !

[Pour vous abonner, cliquez sur ce lien.](#)

**Publication du SNU Pôle Emploi FSU**

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

[Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr)

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>